



André GARCIA, Président
A
DDT 58
2, rue des Pâtis
BP 30069
58020 NEVERS Cedex

Saint-Parize-le-Châtel, le 25/07/2022

Objet : Avis sur PC PHOTOSOL DEVELOPPEMENT/réalisation d'une centrale photovoltaïque au sol d'une puissance estimative de 34.41MWc.

Madame,

En réponse à votre courrier du 19 juillet dernier et relatif à la demande de permis de construire de la sté PHOTOSOL DEVELOPPEMENT, je tiens à vous faire savoir que l'EPCI que je représente ne s'oppose pas au permis cité en référence à condition que ce dernier soit en accord avec les règles et principes du SCoT du Grand Nevers.

Je vous prie de croire, Madame, en l'assurance de nos salutations distinguées.

REÇU LE
05 AOUT 2022
DDT-SAUH-BDSP



Le Président,
André GARCIA

